

Il pourra faire choix pour commander cette compagnie de quelqu'un des anciens capitaines qui sont établis en Canada qui aura plus d'autorité et de crédit sur l'esprit de ces jeunes gens qu'un autre officier qu'on pourroit envoyer.

Sa Majesté a accordé 100 écus d'aumône à chacune de ces familles, et je lui fais observer que la misère dans laquelle elles sont vient d'avoir voulu vivre en gens de qualité et sans travailler, et qu'ainsi il est bien à propos d'empêcher à l'avenir ceux qui ne seront pas gentilhomme de prendre cette qualité qui les réduit à la mendicité.

À l'égard des lettres de noblesse, Sa Majesté n'estime pas qu'il faille en donner d'avantage aux habitans du Canada. Et pour soulager le pays d'une partie des enfans de ceux qui sont véritablement nobles, je lui envoie 6 lettres de gardes de la marine et je lui recommande de prendre garde de ne pas les remplir d'aucun qui ne soit bien gentilhomme.

Sa Majesté pourra retirer dans la suite le fort de Cataraquoy, mais il n'y a rien qui presse à présent.

LE SIEUR PARAT, GOUVERNEUR DE PLAISANCE

Il peut sans difficulté faire arrêter ces matelots et les envoyer en France, mais qu'il prenne garde de ne faire aucune entreprise à cet égard qui ne soit assurée du succès.

Il représente qu'il y a plusieurs familles de gentilhommes, très honnêtes gens, qui sont dans la dernière nécessité, n'ayant pas de pain et il demande quelque charité pour elles.

Il ne croit pas à propos de faire dans un temps de guerre comme celle-ci, recherches des faux nobles, d'autant plus que ceux qui en ont pris la qualité mal à propos ne deviendront pas plus laborieux. Il est d'avis seulement de n'accorder des lettres de noblesse qu'à ceux qui seront riches et qui entreront en quelque commerce.

Le poste de Cataraquoy est dans une situation avantageuse pour le commerce et il seroit à propos d'y attirer les habitans, mais pour y parvenir il faut que Sa Majesté l'achète du sieur de Lasalle et qu'elle en laisse le commerce libre à tout le monde.

Il demande s'il doit arrêter les matelots français de la R. P. R. (religion prétendue réformée) qui viennent dans les ports de son gouvernement sur les vaisseaux anglois.